

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire.

Présents : Didier ROUX – André TREMEAUD — Valérie LACROIX –Serge BERTILLOT – Vincent FENEON – Valérie PILLOUX (entrée après la délibération n°6) –Paul SAGE - Jean-Marie JOBARD - Jean-Marc DURY - Vincent AUPECLE

Procurations : Patrice MAILLY à Didier ROUX

Hubert FENEON à Jean-Marc DURY – Anne-Marie LAVEDER à André TREMEAUD

Absence : Laurent LACROUTE - Marie-Pascale ALLOIN

Secrétaire de séance : Jean-Marc DURY

Date de convocation : 22 février 2013

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 janvier 2013, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

Délibérations :

1/ Fusion des Communautés de Communes : le Maire présente la future fusion des trois communautés de communes (Charolles, Val de Joux (retrait communes Vérosvres et Chiddes) et Nord Charolais (retrait communes Dompierre sous Sanvignes, Saint Romain sous Versigny et Marly sur Arroux) regroupant 25 communes pour 12181 habitants.

Vote à bulletin secret : **10 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre**

2/ Contrat assurance des risques statulaires : Le Conseil Municipal autorise le centre de gestion à lancer un appel d'offre pour le contrat d'assurance des agents.

12 voix pour

3/ Porte Garage « Ancien Corbillard » : le Conseil Municipal donne son accord pour une ouverture de crédit de 3 492.32 euros en investissement 2013 pour le règlement de la facture avant le vote du budget.

12 voix pour

4/ Panneaux signalisation HICON : le Conseil Municipal donne son accord pour une ouverture de crédit de 572.05 euros en investissement 2013 pour le règlement de la facture avant le vote du budget.

12 voix pour

5/Table cantine : le Conseil Municipal donne son accord pour une ouverture de crédit de 150 euros en investissement 2013 pour le règlement de la facture avant le vote du budget.

12 voix pour

6/ Garage à l'entrée du bourg côté Charolles « Pré Maréchal »: le Conseil Municipal accepte la proposition de vente du garage à la commune pour la somme de 1 000 euros. Les frais de notaire seront à la charge de la commune.

12 voix pour

7/ Chauffage logement situé à côté de la bibliothèque : En raison de la vétusté de la chaudière à gaz, le Conseil Municipal fait le choix d'une chaudière électrique avec l'acceptation d'un devis à 3 000 euros HT.

13 voix pour

8/ Site Internet TIPI : Le Conseil Municipal accepte le développement d'une interface pour le paiement des loyers, des frais de garderie et de transports scolaires par la société Catapulpe.

13 voix pour

9/ Indemnité Administration et Technicité : le Conseil Municipal donne son accord pour relever l'indemnité d'administration et de technicité de la Secrétaire de Mairie afin de lui maintenir son salaire brut en l'état. Ceci à compter du 1^{er} novembre 2012.

13 voix pour

10/ Retrait délibération : Le Conseil Municipal, sur les recommandations de la sous-préfecture, décide le retrait de la délibération du 21 décembre 2013 relative à la garantie maintien de salaire (formule erronée).

13 voix pour

11/ Garantie Maintien de Salaire : Le Conseil Municipal donne son accord pour le versement d'une garantie maintien de salaire à tous les agents en CDI.

13 voix pour

Divers :

1/ Subventions 2013 : L'enveloppe globale pour les subventions aux associations en 2013, y compris la cantine scolaire, sera de l'ordre de 2 300 euros.

Il est rappelé aux organismes qui sollicitent une subvention de la commune qu'ils doivent **impérativement** joindre le bilan financier de l'année antérieure.

2/ Réflexion budget 2013 : La commission Bâtiments présente ses prévisions de travaux dans l'ordre des urgences et des nécessités (réfection appartement pour 25 000 euros, étude des projets de réaménagement du bourg).

La commission voirie présente ses projets 2012 (goudronnage, parking des écoles.....).

3/ Commission Budget : Elle se réunira le vendredi 22 mars 2013 à 14h00 en présence de la perceptrice, Madame Favrot.

4/ Cérémonie du 19 mars 1962 : En raison de l'officialisation de la fin de la guerre d'Algérie, et après avoir reçu une délégation d'anciens combattants à la dernière réunion, le Conseil Municipal décide la prise en charge de la gerbe par la commune.

La cérémonie aura lieu le mardi 19 mars à 15h30 vers la stèle en présence des élèves de l'école.

5/ Bal des Jeunes : le Conseil Municipal donne son accord pour le samedi 22 juin 2013 sur la Place Bernard Thévenet. Les habitants voisins de la place seront prévenus.

6/ Tri et Compostage à la Cantine scolaire : une réunion aura lieu le jeudi 7 mars à 9h30 à la cantine de Saint Julien de Civry pour la mise en place d'un bac de compostage.

7/ Mise à jour des ordinateurs de l'école : Monsieur Bourgogne réalisera la mise à jour.

8/ Point sur les locations : le Conseil Municipal prend connaissance de l'état des versements des loyers des différents locataires.

9/ Bulletin Municipal : il sera distribué par le facteur courant mars 2013.

10/ SMAAA : André TREMEAUD fait le compte rendu de la dernière réunion du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arconce et ses Affluents.

11/ Désherbage à la bibliothèque : le Conseil Municipal prend connaissance de la liste des livres à mettre au rebus.

12/ Trottoir : Suite à la demande d'un commerçant, la commune s'engage à faire la réfection du trottoir le long de la route.

13/ Déchets divers : Il est signalé que des produits toxiques (pneus) ont été brûlés sur le territoire de la commune. Il est rappelé à chacun que ceci est parfaitement interdit et que la déchetterie de Charolles est à la disposition des habitants pour recevoir de tels objets, aux horaires d'ouverture.

Prochaine réunion de Conseil Municipal :
Jeudi 28 mars 2013 à 20h00 à la salle de la Mairie